



En bref !



UNE TYROLIENNE DANS LE PARC DE GRAND LIEU :

L'aboutissement du projet du Conseil Municipal Enfants de 2021 ! Le Conseil Municipal Enfants (CME) rassemble 12 enfants élus par leur classe de CM2 des écoles publique et privée. Les enfants sont élus pour 2 ans et sont encadrés par les élus référents : Hélène Hazlewood et Xavier Sandmeyer. L'équipe municipale majoritaire en place donne les moyens financiers aux jeunes élus pour mettre en place des projets qu'ils choisissent pour les enfants de la commune. Cette année, la boum organisée par le CME a rassemblé plus de 50 enfants de CM2 et 6^e à l'EVL.

5^e édition des FESTIFOLIES · 27 & 28 sept. 2025

Événement incontournable de notre commune **Les Festifolies d'automne** font rêver petits et grands et feront leur retour le **27 et 28 septembre 2025** pour la 5^e édition.

Depuis sa première édition en 2011 le festival ne cesse de faire vivre le cœur du bourg pendant ces 2 jours d'animations :

- De **nombreux artistes** plus déjantés les uns que les autres.
- Des **décor fabuleux 100% recyclés** créés dans l'atelier des bénévoles pour une démarche écoresponsable.
- Une **restauration sur place** avec une offre **bio/locale**.
- De **nombreux stands** et **activités gratuites** pour toute la famille.

Des rires, de la joie, de la musique qui rassemblent entre 15 000 et 20 000 visiteurs à chaque édition.

Au travers les Festifolies l'équipe municipale affirme ses démarches écoresponsables en améliorant à chaque édition les critères pour que cet événement soit festif et engagé. Nous avons réussi notre pari fou : inscrire les Festifolies dans l'identité de la commune.



LE PORTAIL NUMÉRIQUE

Mis en place en début de ce mandat, le portail numérique permet aux familles de réserver directement à partir de leur téléphone ou ordinateur, les temps périscolaires : petite garderie, restauration, étude surveillée et Maison des Jeunes. Vous y trouverez aussi un simulateur de tarifs périscolaires, les menus du restaurant scolaire ou encore les règlements intérieurs des écoles et structures communales. Le portail famille soutient et simplifie la vie des familles et des jeunes de notre commune : un des objectifs de notre mandat pour lequel vous nous avez élus en 2020 !

MOBILITÉ SOLIDAIRE

La solidarité : c'est une des valeurs qui nous rassemble au sein du groupe des Engagés pour Saint-Aignan de Grand Lieu. En plus des transports hebdomadaires proposés à nos aînés, il sera mis désormais en place, grâce à une équipe de bénévoles, un système de mobilité solidaire qui permettra aussi ponctuellement des accompagnements à un rendez-vous médical par exemple. Nous travaillons à lutter contre l'isolement et à encourager les rencontres (encore un des objectifs tenus par l'équipe élue en 2020).

ENGAGÉS POUR SAINT-AIGNAN DE GRAND LIEU

VUE 360°
Découvrez Saint-Aignan de Grand Lieu
sous un angle inédit sur
www.saint-aignan-grandlieu.fr



PÉRIODIQUE GRATUIT,
NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Le journal des Engagés

ÉDITION N°3

ÉDITO

Voici notre 3^e Journal des **Engagés pour Saint Aignan de Grand Lieu**, écrit par l'association en soutien au groupe majoritaire en place. Pour cette édition, nous vous proposons un focus sur notre vie associative aignanaise.

Les élus du groupe Vivre Ensemble à Saint Aignan de Grand Lieu (VESAGL) mettent en œuvre leurs engagements pris. Une grande majorité d'entre eux souhaite continuer à vous représenter et seront sur notre liste **Engagés pour Saint Aignan de Grand Lieu** aux élections de 2026, ce qui permettra de s'assurer d'une expertise et expérience nécessaires à la conduite des dossiers.

Les nombreux adhérents à l'association Vivre Ensemble à Saint Aignan de Grand Lieu, élus et non élus, partagent régulièrement des remontées de terrain qui alimentent nos échanges. Nous prenons aussi en compte les avis et recommandations formulés par le Comité Citoyen aignanaise. Dans les semaines et mois à venir, la mobilité douce va être accentuée (des travaux ont récemment été effectués Route du Pinier), une salle de bloc d'escalade de niveau régional va être créée, la vitesse sur certains axes routiers va être diminuée, le bourg gardera son activité grâce aux nouveaux artisans et professionnels que nous démarchons pour investir les biens délaissés....

Nous travaillons et appliquons les projets inclus en notre programme, toujours en total **transparence** et dans un souci de préservation de l'identité aignanaise.

Attention aux fausses rumeurs qui circulent : gardons en tête que **les budgets sont votés à l'unanimité** par le conseil municipal (élus de l'opposition compris) depuis le début du mandat.

En effet, il "fait bon vivre à Saint Aignan" grâce à **une équipe municipale majoritaire investie et engagée**. Nous continuerons à préserver l'humain, notre biodiversité, notre cadre de vie et à soutenir le dynamisme associatif de la commune. Si vous souhaitez vous aussi contribuer à préserver notre cadre de vie aignanaise au sein d'une équipe bienveillante et solidaire, rejoignez-nous : engages.sagl@gmail.com / ☎ **06 75 05 88 86**

Les Engagés pour Saint-Aignan de Grand Lieu

www.engages-sagl.fr
Les Engagés pour Saint Aignan de Grand Lieu
engages.sagl@gmail.com

ISSN : 1627-5209 • Directeur de Publication : Jean-claude LEMASSON
Association "Vivre Ensemble à Saint-Aignan de Grand Lieu" • EVL, 41, rue des frères
Rousseau • 44860 Saint-Aignan de Grand Lieu • Loi 1901-N°0442026961

ÉQUIPEMENT ASSOCIATIF



Depuis 2008, Notre maire Jean-Claude Lemasson a conduit 3 équipes municipales successives qui ont travaillé à développer de nombreux équipements associatifs et culturels :

- **Espace Vie Locale** : point central de la vie associative avec permanence d'agents dédiés et point information. Des salles sont mises à disposition pour les activités hebdomadaires
- Réhabilitation complète de **la salle polyvalente**
- Construction des **vestiaires du stade Jean Bertin** et des **pelouses synthétiques**
- Réfection du **sol de la Pavelle**
- Création du **Patio musical** (pour l'école de musique)
- Valorisation de l'ancien Presbytère en lieu culturel ouvert à tous les habitants, le **Grand Lieu du Conte**
- Création de la **Médiathèque**
- Création d'un **nouveau boulodrome**
- ...

Bientôt c'est aussi l'agrandissement de la salle de la Pavelle pour accueillir un bloc d'escalade de niveau régional qui verra le jour !

VIE ASSOCIATIVE



La vie associative à Saint-Aignan de Grand Lieu, c'est :

S'ouvrir aux autres

- **L'inclusivité** avec la troupe de théâtre adultes des Locaux Motiv' et la Danse, avec l'ALSA.
- **Les kits layettes** pour le bébés prématurés, fabriqués par les mains de fée des Tricoteuses de « Perd pas le Fil ».
- **Le sport intergénérationnel** avec le Taïso, l'Aïkido et ses adhérents de 7 à 78 ans.
- **Radio Grandlieu** qui est podcastée dans plus de 160 pays.
- **Les Grandlieu'Zarts** qui font rayonner le Bourg avec la Nuit d'Herbauges, le festival Bobards, MUN...
- **La transmission du patrimoine** avec le Groupe Histoire « Sur les Pas d'Amani », le musée de « Outils et Tradition » et les barques des Pigouilleurs
- **Apprendre d'autres langues et d'autres cultures** avec l'ALC Espéranto, le Comité de Jumelage Thüngersheim ou Ankadibé
- Une **offre sportive et culturelle pour tous** avec le tennis, l'escalade, le badminton, le billard, la pétanque, le foot, les Tambours du bourg, l'AFR, ...
- Des **jeunes qui s'investissent** avec la "MJ Cool"
- Et beaucoup d'autres encore...

La commune est riche de plus d'une soixantaine d'associations, regroupant plusieurs centaines de bénévoles. Merci et bravo à tous pour votre engagement !

« Les bénévoles n'ont pas nécessairement le temps ; mais ils ont du cœur » Élisabeth ANDREW.

Une vie associative et culturelle riche et dynamique soutenue par les Élus du groupe majoritaire Engagés pour Saint-Aignan de Grandlieu

NOTRE SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS



± **60** associations

120 000 €

de **subventions par an** (en moyenne sur 3 ans) à la vie associative.

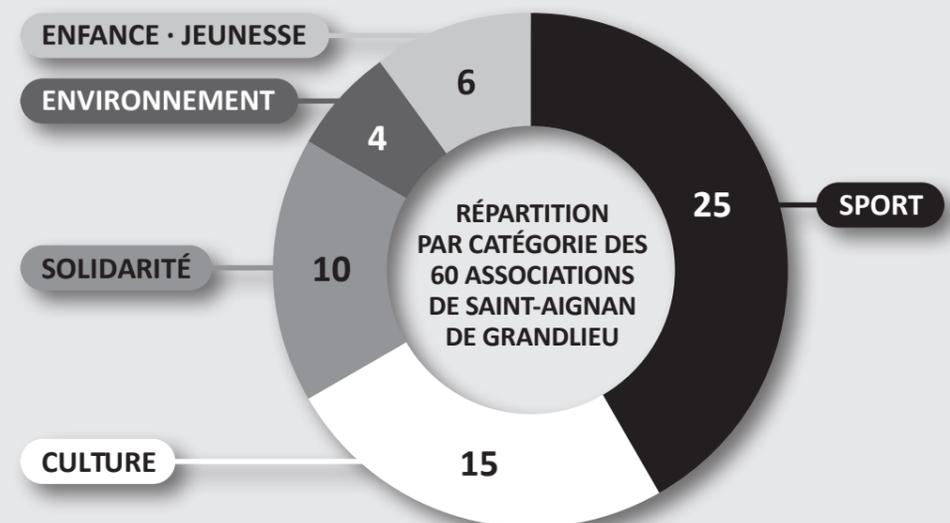
soit ± **30 €** /habitant/an

- Refonte récente des **modalités d'attribution des subventions** pour encore plus d'équité et de transparence.

3

Équivalents Temps Plein dédiés à l'accompagnement des associations.

- un **espace reprographie** gratuit,
- des **outils de communication**,
- des **locaux mis à disposition**,
- des **soutiens logistiques** à l'organisation d'événements, ...



Le travail de l'équipe municipale veille à ce que le monde associatif continue de se développer et dynamise la commune.